

Sherbrooke, le 24 avril 2025

À nos employés actuels et à nos anciens employés

Objet : Mise en place de mesures de sécurité pour accéder à vos relevés de PAIE en ligne

Bonjour,

Afin de renforcer la sécurité des accès des usagers au [site web Services aux employés \(relevés de paie et feuillets fiscaux\)](#) du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS), nous devons accompagner nos employés actuels et nos anciens employés dans la mise en place de nouvelles mesures en deux phases.

1^{re} phase : mise à jour de votre adresse courriel

Comme votre adresse courriel professionnelle sera désactivée dans les mois qui suivront votre éventuel départ, la première phase consiste à remplacer **dès maintenant** votre adresse courriel du CSRS/CSSRS par une adresse **courriel personnelle**.

Il est recommandé¹, par souci de pérennité, de ne pas utiliser une adresse d'un fournisseur internet (Vidéotron, Bell, etc.), mais de privilégier une adresse courriel personnelle fournie par les grands fournisseurs comme Microsoft, Apple ou Google.

Il est également toujours recommandé de ne pas utiliser votre adresse courriel professionnelle pour des communications qui impliquent vos données personnelles sensibles (finance, fiscalité, famille, santé, SAAQ, etc.).

Délai : Vous avez jusqu'au **vendredi 23 mai 2025** pour effectuer cette opération. À partir de cette date, il sera impossible de vous connecter au site de la paie avec votre matricule ou votre courriel du CSSRS. Une requête sera alors requise pour rétablir vos accès.

Lors de cette opération, nous vous conseillons également de changer votre mot de passe pour rehausser la sécurité de votre compte.

¹ Consulter cette page de François Charron : [Utiliser une adresse courriel d'un fournisseur internet, bonne ou mauvaise idée?](#)

Il est recommandé d'utiliser un mot de passe unique et spécifique d'au moins **12 caractères** (lettre majuscule, lettre minuscule, chiffre et symbole).

Voici un lien qui vous permet de voir à l'écran les opérations que vous devez effectuer : <https://cssrs.gouv.qc.ca/changementpaiegrh>.

2^e phase : mise en place de l'authentification multifacteur (MFA)

La seconde phase, qui sera activée entre la fin mai et la fin de septembre, consistera à la mise en place d'une nouvelle stratégie de connexion qui protège vos accès avec un protocole d'identification multifacteur (MFA).

Vous recevrez plus d'information à votre nouvelle adresse courriel pour mettre en place cette deuxième phase lorsque cela sera requis.

Pour vous soutenir au besoin dans cette transition ou pour valider l'authenticité de la démarche, veuillez contacter le 819 822-5540 poste 21710 ou écrire au 711ressourceshumaines@cssrs.gouv.qc.ca.

Nous vous remercions pour votre collaboration et de votre vigilance dans la mise en place de ces nouvelles mesures de sécurité.

Cordialement,

Marie-Hélène Lacroix, CRHA

Directrice adjointe
Service des ressources humaines